

Principes généraux :

Pas de mélange des classes lorsque le port du masque n'est pas possible

Le port du masque est obligatoire pour tous quand les règles de distanciation sociale ne peuvent être respectées, lavage des mains (ou gel hydro alcoolique) à chaque déplacement et respect strict des gestes barrière.

Les endroits où le port du masque ne peut être envisagé sont au restaurant scolaire lorsque les usagers sont assis et lors des séances d'EPS.

Les responsables doivent :

- Fournir des masques propres (2 par jour) à leurs enfants
- Contrôler la température des enfants avant le départ pour le collège
- Ne pas envoyer au collège d'enfant malade et prévenir de leur absence et de son motif,
- Venir chercher leur enfant au plus vite en cas d'appel du collège en présence de symptômes évoquant la COVID 19

Pour les élèves	Pour les enseignants	Pour les autres personnels
<p>- <u>En classe :</u></p> <p>-Chaque élève une place attribuée dans la salle. Il doit avoir son matériel et ses manuels qui ne pourront pas être échangés.</p> <p>- Zonage des élèves pour les cours en groupe</p> <p>-Le port du masque est obligatoire</p> <p>-Déplacements interdits dans la salle ou dans les couloirs sans l'autorisation expresse du professeur.</p> <p>-Lavage des mains à chaque entrée en cours</p> <p>-Attribution d'un casier par élève les classes sans casier bénéficient d'un espace clos pour déposer leurs sacs.</p>	<p>- <u>En classe :</u></p> <p>-Les professeurs prennent en charge les élèves dans la cour à 8h20 et après les récréations.</p> <p>-Sciences, arts plastiques et EPS : désinfection des matériels entre chaque manipulation</p> <p>-Mise à disposition d'un Kit de fonctionnement (désinfectant, lingette, jeu de crayons, brosse, télécommande, Vidéo) pour chaque enseignant</p> <p>-Port du masque obligatoire</p> <p>-Désinfection des outils communs : clavier, bureau, chaise à chaque changement.</p> <p>-Désinfection des matériels en salle informatique (claviers-souris-bouton marche arrêt) lors de chaque changement de classe.</p> <p>-Les professeurs ouvrent les salles pour ventilation toutes les heures pendant une durée de 15mn.</p>	<p>- <u>La vie scolaire :</u></p> <p>-Un seul utilisateur du bureau par jour</p> <p>Désinfection à chaque prise de poste</p> <p>Mise à disposition d'un kit de fonctionnement (désinfectant, lingette)</p> <p>-Zonage des élèves par classe en salle de permanence</p> <p>-Désinfection avant restitution des carnets relevés</p> <p>- <u>Les AESH :</u></p> <p>Accompagnent leurs élèves lorsqu'ils sont présents avec un masque, une désinfection systématique des objets échangés et un respect maximum des distances sociales.</p> <p>Poursuivent l'accompagnement en distanciel pour les autres élèves</p> <p>- <u>Personnels administratifs :</u></p> <p>-Port du masque obligatoire en présence d'autres personnes</p> <p>-Lavage des mains régulier</p> <p>-Pas d'échange de matériel</p> <p>-Respect des règles de distanciation</p> <p>-Usage du photocopieur : Lavage des mains avant et après</p> <p>Appuyer sur les touches du panneau de commande, à l'aide d'un stylo ; Nettoyez la table avant et après</p> <p>- <u>Les agents :</u></p> <p>Nettoyage Salles et parties communes : Les agents suivent le protocole sanitaire du CD 22. Désinfection de toutes les salles et parties communes : tous les soirs Désinfection des sanitaires : 2 fois par jour</p>
<p>- <u>L'EPS :</u></p> <p>Les cours d'EPS sont maintenus sans usage des vestiaires, les élèves se changent par groupe dans la salle polyvalente ou dans les vestiaires du gymnase (désinfection des vestiaires après chaque utilisation par les enseignants).</p> <p>Le port du masque n'est pas obligatoire pour la pratique des activités sportives.</p> <p>Les règles de distanciations sociales sont respectées.</p> <p>Les activités de plein air sont privilégiées, les sports impliquant un contact (sports de combat, sport collectif avec engagement ...) ne seront pas programmés.</p> <p>Les objets échangés sont désinfectés par les professeurs d'EPS</p>		
<p>Récréation : 15 minutes.</p> <p>Port du masque obligatoire</p> <p>Pause méridienne :</p> <p>Port du masque obligatoire</p> <p>Activités babyfoot et ping pong autorisées sur inscription par équipe de la même classe.</p> <p>Désinfection des matériels entre chaque utilisation par un personnel de la vie scolaire</p> <p>Désinfection des bancs et tables de ping pong après chaque récréation</p> <p>Activité foot autorisée (durée maximum 20mn), sans masque, par groupe d'élèves issus de la même classe. Désinfection du ballon entre chaque groupe.</p>	<p>-Usage de la salle des profs : Port du masque obligatoire Pas de prêt de matériel Désinfection avant et après des matériels communs (cafetière, bouilloire ...)</p> <p>-Usage du photocopieur : Lavage des mains avant et après</p> <p>Appuyer sur les touches du panneau de commande, à l'aide d'un stylo ; Nettoyez la table avant et après</p>	
<p>Restaurant scolaire</p> <p>-Lavage des mains avant d'entrer au self,</p> <p>-Passage sur la rampe : Les élèves prennent leurs plateaux, le contenu sur la rampe, le pain est posé sur le plateau. Les élèves sont placés par classe. Les élèves s'assoient où les chaises sont positionnées (4 sur une grande table, 3 sur une petite) pour respecter les distances sanitaires. Ils enlèvent le masque pour manger et ne peuvent se déplacer sans. Les pichets d'eau et les couverts sont préparés et déposés sur les tables par les agents et débarrassés par les élèves.</p> <p>Les élèves quittent la table lorsque tout le monde a fini de manger et sortent par la porte de secours.</p>	<p>Les enseignants mangent dans la salle des commensaux avec respect des règles de distanciation sociale.</p>	<p>Application par les agents du protocole du CD 22.</p>

<p>Changement du masque à la fin du repas Désinfection des tables entre chaque classe par la vie scolaire. Désinfection des tables à la fin du service.</p>		
<p>- Le non-respect des règles : En cas de non respect des règles la famille sera contactée et l'élève pourra éventuellement lui être remis au motif de mise en danger des autres usagers Le règlement intérieur du collège continue à s'appliquer pour tous les autres points.</p>		
<p>- Les réunions : En distanciel chaque fois que c'est possible Dans la salle polyvalente en format gradin ou table si une distance de 2m peut être respectée. Port du masque obligatoire Lavage des mains avant et après (mise à disposition de gel hydro alcoolique) et désinfection avant et après chaque utilisation (clavier, tables, télécommande...), distribution des documents préalable par mail</p>		
<p>- L'usage de l'ascenseur : Port du masque obligatoire, une seule personne, lavage des mains avant et après</p>		
<p>- Suspicion de maladie : Isolement de l'élève à l'infirmerie par l'infirmière , un personnel de la vie scolaire ou un personnel de direction (avec masque et maintien d'une distance d'au moins 2 mètres) , prise en charge par ses responsables dans les plus brefs délais et consultation médicale. Désinfection de l'infirmerie après le départ de l'élève concerné</p>		
<p>- Accueil des personnes extérieures à l'établissement : uniquement en cas de nécessité absolue avec un strict respect des gestes barrières et des règles de distanciation Port du masque obligatoire, lavage des mains avant et après et désinfection des objets éventuellement échangés</p>		
<p>- Continuité pédagogique : La continuité pédagogique est assurée (mise à disposition des cours et des devoirs à faire) par le biais de l'ENT</p>		
<p>- Section sportive : Maintien de la section sportive avec 2 créneaux hebdomadaires par groupe et pas d'activité de contact</p>		
<p>- Association sportive : en suspend Fonctionnement possible par niveau pour des activités permettant le port du masque ou le respect des distances sanitaires si accord des IA IPR</p>		
<p>- Sorties pédagogiques : suspendues</p>		